



RECRUTE UN DIRECTEUR/UNE DIRECTRICE

CONTEXTE :

Créée en 2008, Le Tas de sable – Ches panses vertes appartient au réseau des 7 structures labellisées Centre National de Marionnette (CNMa) par le ministère de la Culture depuis 2023. Les missions du Tas de sable – Ches panses vertes sont les suivantes :

Le soutien à la création marionnettique : Ancien lieu-compagnie, la structure est pensée et adaptée pour l'accompagnement des artistes (résidences, coproductions, productions déléguées), avec un engagement fort en faveur de la structuration professionnelle.

La diffusion de la création marionnettique contemporaine : le Tas de Sable – Ches panses vertes fédère autour de cette esthétique les acteurs culturels de la région afin de proposer une programmation de spectacles de marionnette sur la saison et lors de temps forts, comme par exemple « le Mfest, marionnettes d'enfer », temps fort biennal itinérant sur 5 jours accueillant une programmation internationale sur le territoire d'Amiens métropole en lien avec les autres partenaires culturels.

Ces deux missions vont de pair avec un programme d'action d'éducation artistiques et culturelles afin d'œuvrer à l'élargissement des publics.

Les principaux financeurs de l'association *Tas de Sable – Ches panses vertes* sont Amiens Métropole, les départements de la Somme et de l'Oise, la Région Hauts-de-France et la DRAC Hauts-de-France.

Le CNMa est doté d'un budget de 700 000€ de 7 équivalents temps plein (ETP). Pour mener à bien ses missions l'association dispose à Rivery d'un lieu comprenant des bureaux administratifs, d'un atelier

de construction et d'une salle de spectacle de 49 places. Des conventions de mises à disposition ont été signées avec le Théâtre d'animation picard – Ches Cabotans, la Maison du Théâtre à Amiens, le Zèbre à Albert dans la communauté de communes du Pays du Coquelicot et les scènes d'Abbeville, permettant la diffusion dans des salles de spectacles plus importantes (300 places).

MISSIONS :

Dans un contexte de mutations sociétales, écologiques et économiques, la future direction aura pour mission d'élaborer et mettre en œuvre un projet artistique et culturel conforme au cahier des missions et des charges du label CNMa et prenant en compte les spécificités et l'histoire du *Tas de sable - Ches panses vertes*. Dans ce cadre, elle/il :

- établit une politique de soutien aux arts de la marionnette et d'accompagnement des équipes artistiques favorisant leur présence sur le territoire ;
- assure une programmation dans et hors les murs, mettant en valeur la diversité de la création contemporaine des arts de la marionnette avec une ambition artistique destinée du plus grand nombre ;
- développe des partenariats institutionnels, professionnels et associatifs à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale ;
- mène un projet d'actions culturelles ambitieux et engagé en direction de l'ensemble des populations ;
- pilote et anime l'établissement dans l'ensemble de ses composantes : humaines, financières, de communication et de développement des publics.

Compétences requises

Professionnel, opérateur culturel ou artiste, doté : d'une expérience confirmée dans la direction d'un établissement et/ou de projets artistiques et culturels.

- d'une connaissance approfondie de la création des arts de la marionnette, des différents champs du spectacle vivant et des réseaux de diffusion et de création.
- d'une capacité à développer et ancrer un projet artistique et culturel axé sur les arts de la marionnette en mettant en œuvre des partenariats durables avec des acteurs locaux et régionaux
- d'une grande rigueur de gestion

Calendrier et modalités de recrutement

- CDI à temps plein avec rémunération selon la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.
- Poste basé à Amiens nécessitant de nombreux déplacements.

Les candidatures comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae, sont à adresser par voie électronique (au format.pdf), avant le dimanche 21 avril 2024 minuit, aux adresses mails suivantes, à l'attention de :

- Monsieur Christopher MILES, Directeur général de la création artistique du Ministère de la Culture : alexandra.nafarrate@culture.gouv.fr
- Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional, DRAC Hauts-de-France : mounya.boudiaf@culture.gouv.fr
- Monsieur Xavier BERTRAND, président du Conseil régional des Hauts de France : manuela.le-yaouanc@hautsdefrance.fr
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, président du Conseil départemental de la Somme : rfontier@somme.fr et eboyenval@somme.fr
- Monsieur Alain GEST, président d'Amiens métropole : n.henssien@amiens-metropole.com
- Madame Samia DJITLI, présidente de l'association Tas de sable – Ches panses vertes : djitlisamia@gmail.com

Les candidats présélectionnés devront remettre un projet artistique et culturel pour le Tas de Sable – Ches panses vertes s'appuyant sur une note d'orientation présentant la structure, le contexte artistique et culturel de la région, les objectifs et moyens, les attendus des partenaires publics, ainsi que tous les éléments utiles à l'élaboration d'un projet artistique, culturel et d'établissement. Les auditions auront lieu la semaine du 9 au 13 septembre 2024.

Au terme de la procédure de sélection, la personne retenue par le comité de recrutement devra recevoir l'agrément de la ministre de la Culture, pour une prise de poste effective avant la fin de l'année 2024.